

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

AMENDEMENT

N ° I-CF4

présenté par

Mme Petel, Mme Rossi, Mme Grandjean, M. Pellois, M. Cormier-Bouligeon, M. Freschi,
M. Blein, M. Sommer, Mme Provendier, Mme Melchior et M. Zulesi

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.